

viande durant ces trois jours. " Elle a dû, aujourd'hui, restreindre de telles règles.

Les chrétiens semblent se désintéresser beaucoup trop des cérémonies de ces lundi, mardi et mercredi. Et cependant l'Eglise insiste pour que tous demandent à Dieu, par l'invocation et l'intercession des saints, la rémission des péchés, les secours nécessaires au corps et à l'âme, la conservation des biens de la terre ; *Ut fructus terræ dare et conservare digneris*. . . .

Hélas ! Le peuple qui a vu le premier s'établir ces trois journées de prières publiques a chassé loin de lui la liberté. Il n'est plus permis aux catholiques français d'aller processionnellement d'une église à une autre que dans certaines paroisses. Les voûtes de nos temples seules entendent souvent nos invocations. Si encore, méprisant les risées et les sarcasmes de nos frères, n'ayant nulle honte de nous montrer enfants soumis et dévoués de Jésus-Christ, nous venions nombreux supplier Celui qui tient l'univers dans sa main et nous unir à la prière liturgique, nos âmes en retireraient un profit spirituel inestimable ! Surtout, nous aurions l'immense bonheur d'adresser au Maître du ciel et de la terre une oraison fervente afin qu'il détourne son bras prêt à nous frapper, conserve à notre chère et bien aimée France sa foi vive et ce qui fut sa force et son honneur en face des autres nations, et continue à prendre pitié de ceux qui veulent l'accroissement de son règne et luttent pour lui.

ALBERT GUITTARD.

